

Les violences diverses perpétrées à l'encontre du mouvement social se multiplient : interdictions des manifestations sociales, arrestations de militants, interpellations et gardes à vue arbitraires contre des manifestant-es, dont des lycéens.... Depuis le passage en force du gouvernement jeudi 16 mars par le 49-3, la gestion policière des manifestations contre le projet de loi sur les retraites prend parfois une tournure brutale et inquiétante, dénoncée par de nombreux observateurs nationaux ou internationaux (LDH, Amnesty International...).

Les lycéens ne sont pas épargnés par ces violences.

Des manifestations pacifiques se sont déroulées **mardi 4 avril** et **jeudi 6 avril**. Certains de nos élèves ou anciens élèves du lycée Michelet ont subi mardi des violences des forces de l'ordre alors que leur mouvement était pacifique.

Mardi matin 4 avril, avant 9h30, alors que le lycée n'était pas bloqué, les forces de l'ordre équipées de LBD, de tasers et de bombes lacrymogènes se sont positionnées à proximité des élèves rassemblés sur le parvis. Certains élèves ont subi des violences de la part des forces de l'ordre :

- De nombreux élèves pacifiques ont été braqués avec ces armes au cours de la matinée sans respect des distances de sécurité de leur utilisation.
- Un élève de seconde a reçu un jet de gaz lacrymogène au visage parce qu'il avait été poussé et s'était trop approché d'un policier.
- Un petit groupe d'élèves a été isolé du rassemblement pour être contrôlé et fouillé sans raison apparente et sans explication avant d'être finalement relâché, cela a créé un grand moment de tension entre la police et l'ensemble des élèves qui y ont vu un contrôle au faciès.

De plus, il nous a été rapporté par des élèves que, plus tôt dans la matinée de mardi,

- Un élève de seconde a été brutalisé avant d'arriver au lycée : un policier l'a fait tomber en lui faisant un croche-pied, l'a plaqué au sol et insulté « si tu bouges je t'en... » avant de le relâcher en ayant pris son nom et son adresse.
- Un autre élève a reçu un coup (il avait mal et se frottait le front) après avoir entendu « soit on te frappe, soit on t'embarque » de la part des policiers.

Vers 9h30 quelques œufs ont été lancés vers la police. Les élèves ont été mis en joue avec un LBD. Deux élèves de seconde ont été interpellés et placés en garde à vue : ils ont été déférés devant un juge pour enfants le lendemain, ont passé la journée au tribunal et ont été condamnés à un stage de citoyenneté d'une semaine. Lors de la GAV, les policiers du commissariat de Vanves ont refusé de contacter l'avocat désigné par la famille et ont par conséquent imposé un avocat commis d'office à l'un des élèves. Un ancien élève de Michelet, majeur, a également été interpellé et placé en GAV. Il a été déféré le lendemain et a été condamné.

Plusieurs enseignants de l'établissement étaient présents ce jour-là, témoins de ces violences. Leur présence a permis que la situation ne dégénère pas davantage.

Jeudi 6 avril, il y avait encore plus d'enseignants présents lors de la mobilisation des élèves et le climat a été plus serein. Les policiers se tenaient à distance, ils dialoguaient avec les enseignants et certains élèves. Les deux journées ont été très différentes. Mais, dans les deux cas, leur déroulement a montré que la présence de la communauté éducative auprès des élèves a été indispensable et a contribué à l'apaisement.

Les événements qui ont eu lieu devant le lycée ne sont pas isolés. **Jeudi 6 avril**, des forces de l'ordre s'en sont pris violemment à des élèves du lycée Jules Ferry à Conflans St Honorine : utilisation de gaz lacrymogène à bout portant, LBD tournés vers la tête des élèves, lycéen violemment plaqué au sol... Autant d'exemples d'usage disproportionné de la force alors que la semaine précédente, les lycéens s'étaient déjà mobilisés devant leur lycée et tout s'était bien passé.

Afin qu'aucun élève ne subisse à nouveau ces violences inacceptables, essayons d'être présents au maximum à leurs côtés.